



Rive de Gier le 20 MAI 2010.

COLLEGE LOUISE MICHEL
11 impasse Léon Marrel
42800 Rive de Gier
Tel : 04-77-75-83-37

Objet: motion à apporter au conseil municipal du 27 Mai 2010

A Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

En tant que parents d'élèves FCPE du collège Louise Michel, nous demandons l'appui du conseil municipal de Rive-de-Gier pour dénoncer les mesures budgétaires annoncées pour la rentrée prochaine, à savoir la diminution de l'enveloppe d'heures de cours (Dotation Horaire Globale).

Notre collège va ainsi voir son nombre de classes passer de 20 à 19 pour un effectif prévu sensiblement similaire; le nombre d'élèves pourra atteindre 30, voire plus par classe, en particulier pour les 5èmes.
Seront supprimés la classe européenne à partir de la 6ème et le dispositif de différenciation pédagogique mis en place lors de cette dernière rentrée et qui permettait aux élèves d'approfondir les notions vues en classe.

Nous considérons qu'un sur-effectif dans les classes ne peut que dégrader les conditions d'apprentissage pour nos enfants, favoriser l'échec scolaire et engendrer des problèmes de discipline, alors que la tendance au niveau de l'éducation nationale est de vouloir supprimer la violence à l'école!

Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants.

Nous demandons le maintien à 20 du nombre de classes dans notre collège pour l'année scolaire 2010/2011.

Les parents d'élèves du conseil local FCPE du collège Louise Michel.